


# Paypal va être contrôlé par la CNIL

	<p>Les nouvelles conditions d'utilisation de vos données personnelles par Paypal va entraîner un contrôle de la CNIL (Source : Denis JACOPINI)</p> <p>À peine un mois après que Paypal ait annoncé une modification sérieuse de ses conditions d'utilisation des données personnelles, la CNIL va se pencher sur ces dernières afin d'en vérifier la conformité par rapport à la loi Informatique et Libertés. Vous faites peut-être partie des millions d'utilisateurs de Paypal en France qui ont reçu en Septembre dernier un mail leur annonçant un changement des conditions d'utilisation.</p> <p>Leur acceptation autorise Paypal à partager désormais toutes les données personnelles que vous lui avez confié, avec des tiers spécialisés dans la publicité, comme par exemple Facebook et Criteo.</p>
---	---

Dès l'entrée en vigueur de sa nouvelle politique de confidentialité, le service bancaire américain collectera de nouvelles données (géolocalisation des points de ventes et des utilisateurs connectés...) ; transmettra des données à de nouveaux destinataires, notamment pour délivrer de la publicité ciblée ; échangera plus de données avec des tiers déjà référencés, dont Facebook.

Un mois après l'annonce par PayPal d'une modification sérieuse de sa politique de confidentialité des données, la Cnil réagit et alerte les utilisateurs. Un contrôle a également été décidé et est en cours depuis le 23 octobre.

**Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire  
(notre source d'encouragements et de progrès)**